

Objet : Demande de subvention à la Région au titre de l'ingénierie territoriale

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que l'équipe opérationnelle du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisée en sept missions opérationnelles : Habitat, Environnement, Patrimoine, Tourisme, Economie, Services à la population, Culture.

Chacune de ces missions a en charge la réalisation des objectifs thématiques affichés au titre du contrat de Pays.

La mise en œuvre de cette capacité d'ingénierie au service des membres du Syndicat Mixte (communes et communautés de communes) et de l'ensemble des partenaires territoriaux (associations, groupements professionnels,...) s'apprécie, pour l'exercice 2007, à un coût global de l'ordre de 239.405 €, dont le financement pourrait être assuré comme suit :

- Région Languedoc-Roussillon : 50.000 €
- Département : 137.430 €
- Contributions locales : 51.975 €

étant précisé que les cofinancements avancés au titre du Département et des contributions locales correspondent à un *pro rata* du financement général du Syndicat Mixte.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de l'autoriser à déposer des demandes de subvention à hauteur des montants proposés auprès de la Région Languedoc-Roussillon et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical autorise le Président à déposer des demandes de subvention à hauteur des montants proposés auprès de la Région Languedoc Roussillon et à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 12 mars 2007.

Le Président

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 29 mars 2007
--